

LE COSACIEN



Choisy-au-Bac



N° 131 - Juin 2023



Rendez-vous estival incontournable, le Festival des Forêts proposera du 21 juin au 15 juillet 2023, une 31^{ème} édition sous le signe de l'éco-responsabilité et des mobilités douces. Concert pyrotechnique ou concert symphonique, perché dans les arbres ou à bicyclette, au théâtre Impérial de Compiègne ou sous les voutes des églises, en famille ou entre amis... La promesse de grandes émotions et d'expériences sensorielles inédites.

Après le grand concert anniversaire des 30 ans, le festival revient cette année à Choisy-au-Bac avec un programme mettant à l'honneur la musique de film. L'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale, sous la direction de Jérôme Genza, proposera un concert avec pyrotechnie, « De Berlioz à Star Wars », inspiré des contes et légendes. Des grands airs du répertoire aux musiques composées par John Williams pour les films Peter Pan et la saga Star Wars, ce concert sera précédé d'un grand pique-nique et couronné de feux d'artifices.

TARIF CONCERT : 10 € (réservé aux cosaciens) / Gratuit pour les moins de 12 ans

19h - Pique-nique gourmand « La Nature a du goût »

TARIF PIQUE-NIQUE : 18 € (à réserver avant le 26 juin)

21h - Concert

César FRANCK, Le chasseur Maudit

H. BERLIOZ, Songe d'une nuit de Sabbat

J. WILLIAMS, Suite from Hook

M. MUSSORGSKY, Baba Yaga et la grande porte de Kiev

J. WILLIAMS, Star Wars saga

Feu d'artifice final

BILLETTERIE En ligne sur : www.festivaldesforets.fr ou par téléphone au 03 44 40 28 99



L'INAUGURATION DU NOUVEAU STADE DU MAUBON

Samedi 27 mai 2023, à 11h30, a eu lieu l'inauguration du nouveau STADE DU MAUBON. Ce fut l'occasion de refaire l'historique de la conception de ce stade.

2004, la Communauté de communes de la Région de Compiègne accepte la proposition du déplacement du stade du Maubon vers la zone inondable. Les raisons en sont de récupérer des surfaces foncières afin de respecter son programme de l'habitat. La démographie de Choisy-au-Bac est en chute libre depuis plusieurs années et il est urgent de construire.

Les inondations de 1993 et 1995 ont fait perdre 460 ha de zones constructibles à la commune. La zone du Maubon rassemble les critères pour créer une nouvelle zone d'aménagement concertée (ZAC).

Le 28 mai 2010, le Conseil d'Agglomération approuve le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Maubon à Choisy-au-Bac.

4 phases sont prévues, rappel des prévisions :

- La phase 1 qui est aujourd'hui en voie d'achèvement (108 logements)
- La phase 2 qui prévoit le déplacement du stade en zone non constructible.
- La phase 3 qui permet l'urbanisation des terrains de l'ancien stade soit 70 logements prévus.
- La phase 4 qui sera la dernière avec une trentaine de nouveaux logements.



À terme, ce sont 200 nouveaux logements qui sont prévus en mixité sociale (soit 30% de locatif pour 70% d'accession à la propriété). La commune a alors perdu 500 habitants en 25 ans et fermé 7 classes sur les 20 qui existaient. La ZAC est donc actée.

En 2012, la déclaration d'utilité publique (DUP) est approuvée par le Préfet, et l'EPFLO, qui n'existe que depuis quelques mois, déclenche l'acquisition des terrains.

En 2015, l'acquisition des terrains est réalisée sur tout le périmètre de la ZAC, les études pour la construction des logements de la phase 1 démarrent.

En 2016, la commune décide de prendre la maîtrise d'ouvrage du nouveau stade en profitant de la vente des terrains communaux à l'ARC pour réaliser la ZAC du Maubon. À terme, les transactions de rachat et de vente permettent de budgétiser 1 876 000€ pour ce nouveau stade.

En 2017, une étude de faisabilité est lancée, et la société OSMOSE est choisie pour réaliser les 4 terrains dont 2 synthétiques. Elle sera entérinée dans sa réalisation par le Conseil Municipal du 17/01/2017.

Le 7 septembre 2019 permet l'inauguration du nouveau terrain synthétique. Puis, les deux terrains en gazon sont réalisés en 2020/21.

Avec les élections municipales de 2020, le projet des vestiaires suscite quelques réflexions, l'étage n'est plus d'actualité, les plans sont remaniés. Les vestiaires seront mis à la côte du porter à connaissance du préfet pour éviter une possible inondation.

Dans le même temps, la crise sanitaire et les inondations perturbent l'avancée du chantier et les études pour la réalisation des vestiaires.

2021, le bassin d'infiltration est à saturation en début d'année. Le projet est remis à niveau pour permettre une meilleure infiltration et les bassins de stockage des eaux de pluie sont initiés.

Septembre 2021, le chantier des vestiaires débute et se termine aujourd'hui avec quelques finitions à achever dont une importante concernant l'étanchéité de la toiture.

Le coût final est de 5 856 040 € TTC

Subventions :	2 394 589€
ETAT	643 589€
Région des Hauts-de-France	482 000€
Conseil Départemental 60	742 000€
FFF	127 000€
Fonds de concours ARC	400 000€
Soit 41% de la dépense	

Acquisition des terrains	
Vente ARC	2 008 789€
Achat ARC	132 895€
Soit 1 876 000€ de recettes soit 32%	

La commune	1 585 451€
Soit 27%	
(TVA à récupérer 752 577€)	

Soit coût final pour la commune de 832 874€



Rien ne serait possible sans cet esprit d'équipe. Merci à nos partenaires institutionnels qui par leur financement ont permis cela. (ARC - CD 60 - HDF - Etat - Fédération Française de Football)

C'est un beau projet qui voit le jour, nous pouvons en être fier. L'important, ce n'est pas ces bâtiments et terrains que nous inaugurons, l'important reste le projet du club. C'est celui de l'école de foot, le foot loisir mis en place, le foot en marchant pour les séniors, le foot féminin qui prend de l'essor...

Merci au club de continuer de travailler à faire en sorte que le football ne soit pas un exutoire aux maux de notre société. Merci au club de continuer à travailler sur les véritables valeurs du football que sont :

- Le PLAISIR de jouer à tout âge et tout niveau
- Le RESPECT de l'adversaire, de l'arbitre, de l'encadrement
- L'ENGAGEMENT du corps et du cœur
- La TOLERANCE, l'exemplarité dans l'accueil de toutes les aptitudes, l'inclusion de chacun.
- La SOLIDARITE

Cette école est un formidable outil d'intégration, d'éducation et d'émancipation. 574 licenciés, dont beaucoup d'extérieurs attirés par ce pôle d'excellence.

Il n'y a rien de mieux que tous ces jeunes de toutes origines sociales sur ces terrains le mercredi, le samedi et le dimanche plutôt que de traîner les rues et s'ennuyer. Un euro investi ici dans le football, dans le sport (basket, judo, karaté, athlétisme, piscine), ce sont 5 euros qui ne seront pas investis dans le traitement de la délinquance.

C'est gagnant – gagnant.

Albert Camus disait

« Ce que je sais de la morale, c'est au football que je le dois... »

Merci donc à l'USCB dont c'est le projet de porter haut les valeurs du football et de CHOISY-AU-BAC.

Le maire, Jean-Luc Mignard

COMMISSION FINANCES

COMPTES 2022 ET BUDGET 2023

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les comptes 2022 et le budget 2023 de Choisy-au-Bac lors de la réunion du 5 avril dernier. Le budget communal définit le cadre dans lequel le Maire, responsable de l'exécutif local, va pouvoir agir. Ce n'est pas en revanche une obligation à dépenser !

L'excédent global de clôture 2022 s'élève à + 151 474 € se décomposant en :

- **Fonctionnement 2022** : excédent de clôture de 926 113 €
(excédent 2022 de 343.764 € + excédent reporté de 582 349 €)
- Recettes : 4,1 M€ dont 2,9 M€ d'impôts et taxes,
- Dépenses : 3,8 M€ dont 1,9 M€ de charges de personnel.

- Investissement 2022 : déficit de clôture de 774 639 € (déficit 2022 de 917 258 € + excédent reporté de 142 619 €)
- Recettes : 1,6 M€ dont 0,5 M€ de vente du terrain de foot à l'ARC et 0,5 M€ de subventions,
- Dépenses : 2,5 M€ dont 1,5 M€ pour le stade de foot.

A noter que le déficit 2022 en investissement provient intégralement du décalage des subventions (stade et église) qui ne seront perçues qu'à l'issue des travaux.

- Fonctionnement 2023 : le budget prévisionnel s'élève à 4,9 M€

- Recettes de 4,0 M€ + excédent antérieur reporté de 0,9 M€,
- Dépenses de 3,9 M€ + virement à l'investissement de 1,0 M€.

- Investissement 2023 : le budget prévisionnel s'élève à 4,4 M€

- Recettes de 3,4 M€ + virement du fonctionnement de 1,0 M€,
- Dépenses de 3,6 M€ + déficit reporté de 0,8 M€.

Concernant l'Investissement, Jean-Luc Mignard a développé les 6 grands projets retenus pour 2023 :

1 Poursuivre la rénovation de l'église Sainte Trinité

La 1ère tranche conditionnelle concerne la restauration du chevet et des vitraux des travées I et II de la nef pour un coût de 301.766 € financés à hauteur de 182.892 € par des subventions.

Une nouvelle campagne de financement sera montée avec la Fondation du patrimoine.



2 Terminer le déplacement du stade du Maubon

Il reste 699.521 € à régler pour la finition des vestiaires, la sécurisation au niveau des ruissellements, des accès et du parking, ce qui permettra de recevoir 1,4 M€ de subventions en attente de versement.



3 Reconstruire le complexe André MAHÉ

Suite à l'incendie de novembre 2021, cette reconstruction sera LE chantier de la fin du mandat avec un triple objectif :

- Adapter les locaux à nos associations en améliorant les conditions d'accueil,
- Optimiser l'espace de la structure en y accueillant l'Atelier Musical de l'Oise,
- Avoir un bâtiment à basse consommation énergétique.

Les premières estimations (+/- 7 M€) doivent être revues à la baisse et plusieurs réunions sont organisées avec nos différents partenaires (ARC, Département de l'Oise, Région Hauts-de-France, Etat) pour travailler sur le plan de financement, en complément du remboursement attendu des assurances.



COMMISSION FINANCES

COMPTES 2022 ET BUDGET 2023

4 Statuer sur le devenir de l'ancien pressing

Compte tenu de son état, il y a pour plus de 400.000 € de travaux sans compter le rachat auprès de l'EPFLO qui a porté l'opération pour 175.375 €.

3 solutions se présentent :

- Vente en l'état,
- Travaux d'urgence : gros-œuvre, charpente, couverture, maçonnerie,
- Travaux de rénovation lourde : travaux d'urgence, électricité, plomberie, peinture, ...

Une décision définitive devra être prise en fonction des différentes sources de financement possibles.



5 Poursuivre l'isolation des bâtiments communaux

Le programme 2023 concernera principalement la salle polyvalente avec plus de 400.000 € de travaux pour les huisseries, les faux plafonds et l'isolation de cette passoire thermique.

Cette rénovation ne sera possible que si nous touchons les subventions escomptées (Fonds Vert de l'Etat, « projet structurant » de la Région des Hauts-de-France).



6 Réduire notre consommation électrique

La volonté de la municipalité est de maîtriser les coûts en diminuant la consommation d'énergie par :

- L'extinction de l'éclairage public la nuit entre 22h30 et 6h00,
- Le remplacement des lampes par des leds dans les bâtiments communaux en cours,
- Et la finalisation de l'éclairage public extérieur en leds.

L'objectif primordial est de faire fonctionner la machine municipale en assurant les services dus à la population et de ne dépenser que ce qui est nécessaire.



Xavier de VALENCE
Délégué aux Finances

URBANISME

Démarches d'urbanisme : La déclaration préalable

Certains travaux (voir le croquis ci-dessous) nécessitent une déclaration préalable (DP).

Pour vous aider dans cette démarche :

- soit vous remplissez en ligne votre demande sur le site de la commune, rubrique urbanisme,
- soit vous contactez le service urbanisme de la mairie tel 03 44 85 33 00

Attention : si vous êtes situé en secteur "ABF" (Architecte des Bâtiments de France), soit dans un rayon de 500 m autour de l'église actuelle et du porche de l'ancienne église Saint Etienne, votre dossier est soumis à l'avis de l'ABF. Celui-ci peut interdire ou prescrire des obligations architecturales complémentaires à celles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUIH). Dans ce cas, le maire a obligation de suivre ces prescriptions.



INFOS PRATIQUES

Balayeuse :
prochains passages 7 juillet 26 octobre 27 décembre



MUTUELLES COMMUNALES

La commune de Choisy-au-Bac a signé un partenariat avec les 2 mutuelles SMH et JUST, à disposition des Cosaciennes et des Cosaciens. Les offres de ces mutuelles doivent permettre à chacun d'entre vous, quel que soit votre profil, de bénéficier d'une couverture santé de qualité à tarifs avantageux.

Chacune de ces mutuelles a organisé une réunion publique dans les locaux de la mairie (les 3 et 5 mai 2023).

À la suite de ces réunions publiques, des permanences physiques ont été proposées à la salle multifonctions (qui jouxte la mairie).

Pour connaître les prochaines dates des permanences et prendre rendez-vous :

- Rendez-vous sur just.fr/nos-agences
ou composez le 0 809 546 000
- Rendez-vous sur mutuelle.smh.fr
ou contactez Estelle PIERRE au 07.88.08.98.69



"LE GARS DES CALLOUINS"

Un film écrit et réalisé par Olivier FÉLY-BIOLET



Photo prise lors du tournage à Choisy-au-Bac le 25 février 2022, à l'occasion duquel un hommage (avec une reconstitution militaire avec des blindés de la 2eDB) a été rendu à Désiré Le Fauconnier dans le parc de la Mairie par la Fondation Leclerc et les associations "Mémoire d'Alliés 1939-1945", "N'oublie pas 44" et "Radar".

« LE GARS DES CALLOUINS »

Présentation du FILM d'Olivier Fély-Biolet, Cosacien de cœur, vendredi 1er septembre dans le cadre de la célébration de la Libération de Choisy-au-Bac le 1er septembre 1944.

Résumé : Désiré Le Fauconnier, 96 ans, habitant de Choisy-au-Bac, raconte que lorsqu'il a été rendu à la vie civile le 24 décembre 1945, lui, « le gars des Callouins » comme il aime se nommer, s'est retrouvé totalement désorienté.

Imaginez : à 17 ans, alors qu'il se trouve à Port-Bail (Cotentin) au moment du Débarquement des Alliés, il ment sur son âge et s'engage dans la 2ème Division Blindée du général Leclerc qui fait partie du corps d'armée U.S. Patton. Dans les jours et mois qui suivent, il participe à la Bataille de Normandie, à la libération de Paris, de Strasbourg, du camp de concentration de Dachau et va jusqu'au "nid d'Aigle", le chalet d'Hitler dans les Alpes de Berchtesgaden.

Désiré est l'un des derniers combattants à pouvoir raconter face à la caméra l'épopée de cette division héroïque. Le film documentaire "Le Gars des Callouins", réalisé par Olivier Fély-Biolet, produit par l'association Les Trois Chênes et tourné en partie à Choisy-au-Bac, retrace ce parcours incroyable.

Choisy-au-Bac : Une autre info cinéma

« Marinette », le nouveau long-métrage de Virginie Verrier, ancienne élève de l'école des Linières de Choisy-au-Bac, productrice du film « Un air de l'oubli » d'Olivier Fély-Biolet, tourné à la Villa du Chatelet, est sorti le mercredi 7 juin en salles (1er biopic français sur une footballeuse de renommée mondiale, tourné en grande partie en Hauts-de-France).

Bande annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=Tb56AbmUjps>

CHOISY-AU-BAC AU FIL DU TEMPS

Chapitre 7 : les ponts (2^opartie)

La seconde partie de ce chapitre est consacrée aux 8 ponts sur l'Aisne et sur l'Oise situés en dehors des 3 ponts décrits dans le Cosacien n° 130.



Les ponts sur l'Aisne

1 - Le pont du Francport

Ce pont a surtout été utilisé pour relier la forêt de Laigue à celle de Compiègne, en particulier pour les besoins de la chasse.

En 1812 Napoléon 1er décide de construire un pont en bois au Francport. L'empereur fournit le bois et le département prend en charge sa construction. Ce pont coûte 60 000 F dont 25 000 pour la structure et 18 000 pour la chaussée. Il consistait en un tablier large de cinq mètres, soutenu sur huit pilotis, et aboutissant à des culées. Ouvert à la circulation en octobre 1813, partiellement détruit en mars 1814 et limité aux piétons, Il est finalement démoli en 1840.

Vers 1872 : un pont en fer en treillis sur pilier central est construit.

Ce pont existait encore au début du 20^{ème} siècle comme l'atteste les anciennes cartes postales



Le pont en treillis de 1872, démoli pendant la première guerre mondiale, est remplacé par un pont en béton précontraint



En 2017, le pont existant présentant une altération du béton est remplacé par un tablier métallique s'appuyant sur les piles d'origine.

Ce pont est géré par le département.



CHOISY-AU-BAC AU FIL DU TEMPS

Chapitre 7 : les ponts (2^e partie)

2 - Le pont de la RD 130



En 1996, la réalisation de ce pont permet le contournement de Choisy-au-Bac par la RD 66.

Le tablier s'appuie sur 2 piles situées sur les berges.

Afin de permettre le passage des crues, les culées sont éloignées de la rivière ; ceci permet également la continuité de la piste cyclable en rive gauche et du chemin de la Terrière en rive droite.

Les ponts sur l'Oise

4 - Le pont des Rets

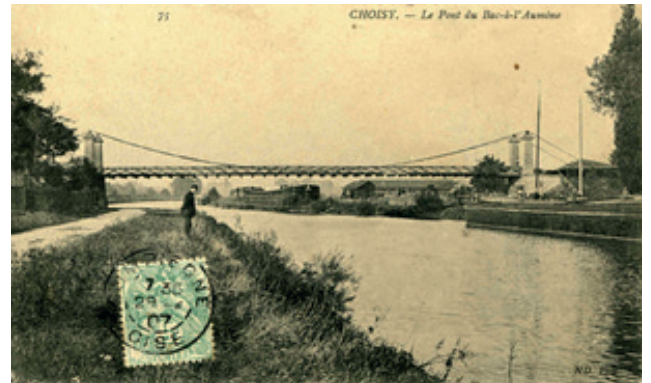
Le lieu dit du « pont des Rets » garde la mémoire d'un ancien pont qui aurait permis d'installer des rets : filets servant à la chasse et à la pêche.

Ce pont n'apparaît pas sur les cartes qui sont toutes postérieures au 17^{ème} siècle.

5 - Le pont de Clairoux

En 1852 : ouverture à la circulation du pont suspendu de 2,50 m de voie charretière.

En 1946, c'est le premier pont rétabli après guerre. Il est édifié en arc béton avec une chaussée de 5,50 m et 2 trottoirs de 2,55 m.



6 - Le pont du Bois de l'Écureuil

Ce pont a été construit lors de la dérivation de l'Oise, il apparaît sur le projet daté de 1884 sous forme d'un pont métallique. Il est présent sur le cadastre remanié de 1939, mais absent sur les photos aériennes de 1974. Ce pont permettait aux habitants du lieu-dit « écluse de Janville » alors cosaciens de se rendre directement au centre bourg de Choisy-au-Bac. Il est géré aujourd'hui par les communes de Longueil-Annel et Choisy-au-Bac.



CHOISY-AU-BAC AU FIL DU TEMPS

Chapitre 7 : les ponts (2^opartie)

Le viaduc Oise-Aisne



Février 2022



Février 2008

Construit de mars 2006 à décembre 2009 dans le cadre du contournement de la RN 31, le viaduc est inauguré officiellement en 2011. C'est le plus long de Picardie avec ses 2143 m.

Les deux ponts prévus initialement sur l'Aisne et l'Oise ont été remplacés par un viaduc afin d'éviter un impact négatif du remblais sur les crues.

La technique utilisée est celle de la poutre caisson.

Les voussoirs ont été préfabriqués à l'avancement avec un haubannage provisoire.

Les piles de l'ouvrage sont suffisamment espacées pour permettre le passage du futur canal Seine-Nord Europe.

Le viaduc est géré par l'État.

Le futur pont sur le canal Seine-Nord Europe



Ce nouveau pont permettra de relier la RD 66 à la RD 81 entre le rond-point et le passage à niveau vers Clairoix. Il remplacera le pont actuel qui sera détruit vers 2026.

Ce pont présentera la plus grande distance entre culées de tout les ponts de Choisy-au-Bac (87m).

Daniel Boilet – membre de Commission Culture

FLEURISSEMENT ET POTAGER

Comment assurer un fleurissement à l'heure du réchauffement climatique et des restrictions d'arrosage ? La commune de Choisy-au-Bac a décidé de mettre des fleurs vivaces qui ont un enracinement plus profond et résistent mieux aux périodes de sécheresses.

Pour les premiers jours de printemps, des bulbes ont été mis en place depuis 3 ans et ces implantations vont se poursuivre.

Pour l'été, la plantation de plantes vivaces et de bulbes (Dahlia) remplace les fleurs nécessitant un arrosage régulier. Les vivaces peuvent nécessiter des arrosages lors de la première année d'implantation mais n'en auront quasiment plus besoin les années suivantes. Des contenaires de récupération d'eaux de pluie ont été mis en place aux écoles et à la mairie pour les arrosages.

Une prairie de fleurs mellifères a été semée le long de l'Aisne (près du terrain de pétanque) à la place du gazon afin de stimuler la biodiversité. Si ce test est concluant, il sera appliqué à d'autres secteurs la saison prochaine.



Par ailleurs, en automne 2022 a eu lieu la plantation d'arbres dans différentes rues de Choisy-au-Bac afin d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur lors des épisodes de canicule, cette opération se poursuivra en automne de cette année.



Potagers à l'école Robert & Cécile MOUREZ



Avec l'aide de Louise MAUGER et d'autres parents, les élèves de l'école MOUREZ se sont essayés au jardinage et à la permaculture. Ils ont produit des fruits, légumes et fleurs en prenant soin de la nature et de l'écosystème. Les parents sont invités à découvrir le travail de leurs enfants dans le passage libre d'accès entre les écoles du centre-bourg.



ATELIER MUSICAL DE L'OISE



Atelier musical de l'Oise

école intercommunale de musique et de danse

Atelier Musical de l'Oise

Les 12 et 13 mai dernier, le Jeune chœur de l'Atelier musical triomphait sur la scène du Théâtral Impérial de Compiègne dans la comédie musicale Silence sur la ville



Jeune chœur de l'Atelier musical de l'Oise
Silence sur la ville
Théâtre Impérial de Compiègne 12/05/2023

Préparés par deux musiciennes intervenantes pour les classes des écoles élémentaires de Vieux-Moulin et Pierrefonds, et les professeurs de chant choral, danse, trompette, cor, percussion et flûte traversière pour les élèves inscrits à l'Atelier musical, 64 choristes et musiciens, âgés de 8 à 48 ans, ont participé à ce projet grandiose. Ils ont porté haut les couleurs de l'Atelier musical de l'Oise.

Le message sous-jacent de ce spectacle soulignait l'importance de la création artistique dans nos vies. En y prenant une part importante, l'Atelier musical de l'Oise a confirmé sa place bien ancrée dans le paysage culturel de l'agglomération de Compiègne.

Les prochains rendez-vous de l'Atelier musical, à Choisy-au-Bac ...

- Dimanche 18 juin, 17h30 salle polyvalente, concert des chorales d'enfants et de la classe de chant, sur le thème du bestiaire
- Mercredi 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, plusieurs surprises et jeux musicaux à venir partager de 14h à 19h30 avec les élèves de l'Atelier musical, à la médiathèque, dans le parc de la Brunerie ... et ailleurs
- Dimanche 2 juillet à 17h30, concert du chœur de chambre à l'église de St-Crépin-aux-Bois

Contact : contact@atelier-musical-oise.fr / 03 44 40 06 01

Site : www.atelier-musical-oise.fr

Facebook : @ateliermusicaloise

Instagram : @ateliermusicaldeloise

Chaîne YouTube : Atelier musical de l'Oise

Tarifs 2023/24 (habitants de Choisy au bac)

Cotisation familiale annuelle	35 € ¹
Éveil ou initiation à la danse	108 € ²
Éveil musical	108 € ²
Découverte instrumentale	162 € ²
Formation instrumentale	348 € ² 1 ^{er} enfant
Chorales	gratuit

1) obligatoire 2) Paiement en trois fois

**Nouvelles inscriptions
du 28 juin au 12 juillet 2023**



VIRADE DE L'ESPOIR

Le 24 septembre à Choisy-au-Bac, parc de la Brunerie

Parcours Pédestre 4,5 10 et 16,5 km VTT 15,5 30 et 40 km : Inscription sur place ou sur Adeorun.com

DONNONS DU SOUFFLE POUR CEUX QUI EN MANQUENT VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Restauration, Buvette, Crêpes, Jeux pour tous, Promenade en poneys, Tombola, Animations festives, Musique, Animation sportives

Renseignement : virade.org 06 67 62 88 19



ASSOCIATIONS

ARVAL



Près de 100 personnes ont assistées à la manifestation pour les 40 ans de l'association ARVAL aux thermes de Pierrefonds

L'ambiance était chaleureuse ,un bon moment de convivialité apprécié par tous

Nous avons regretté la présence de Mr Gérard de GRIFFOLET fondateur de l'association qui nous a quitté au mois d'avril

Rendez vous sur les sentiers ,vous pouvez nous rejoindre : arval60-rando.com



JUDO

Challenge Bernard Kasak, (fondateur du club de judo de Choisy-au-Bac) 4ème édition. Le 14 mai 2023.

17 clubs des environs ont répondu présents avec un total de 368 judokas sur la journée (du baby aux vétérans)

Vainqueur du trophée le club de Noyon, le trophée remis par Mme Kasak.

La reine du muguet 2023, Louise Rollet (judokate adhérente de notre club), et Olivier Dhoury (chargé des sports de Choisy-au-Bac) sont venus remettre quelques médailles aux compétiteurs. Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et tous les clubs participants.



ASSOCIATIONS

Championne de France de Force Athlétique cadette

Clémence Navarro, cosacienne de 14 ans est devenue Championne de France de Force Athlétique cadette le 21 avril 2023

Elle a soulevé un total de 195 kg répartis sur les trois épreuves : squat, soulevé de terre et développé-couché.

La force athlétique est un sport exigeant, technique et qui demande une grande rigueur pendant les entraînements. Clémence fait partie du club "Less is more" de Compiègne.

Merci à son entraîneur David et bravo à Clémence !



LES TRÉTEAUX COSACIENS

Le 7 mai, Sébastien Levert et son groupe d'ados ont présenté leur spectacle "chasse en enfer" devant un public qui a beaucoup ri et applaudi. Bravo à eux !



LA BOULE COSACIENNE

Déborah, Anne et Johanna ont brillamment porté les couleurs du club lors du championnat de l'Oise tripléte féminin avec une défaite en finale sur le score de 13 à 12.

C'est une très belle performance, on est déçu pour elles d'avoir raté le championnat de France pour un seul point mais très fier de ce beau parcours.

Une autre satisfaction qui nous vient de la doublette Gilles et Maxime Greugny qui prend la troisième place qualificative pour le championnat de France au jeu provençale qui se déroulera du 1 au 3 septembre à Briançon dans les Hautes-Alpes.

Sur l'ensemble des championnats, très bonne représentation des équipes séniors et vétérans avec des défaites en 1/4 et 1/2 finale dans le fair play et la convivialité.

Vous pouvez suivre les actualités du club sur facebook : la boule cosacienne.



ASSOCIATIONS



AIKIDO

L'Aïkido de Laigue a retrouvé une salle rénovée à Tracy-le-Mont, et la pratique a repris là-bas. Accueilli entre-temps à Choisy, le club y a trouvé des pratiquants motivés et une ambiance conviviale. C'est donc avec plaisir que les cours pour les jeunes co-saciens continuent à Choisy-au-Bac ! Dès la rentrée, nous vous attendons nombreux pour découvrir cet art martial de défense, tourné vers l'apaisement et la canalisation des énergies.



Quand le jeune élève met son prof à terre



SOLEIL D'AUTOMNE

Notre Association a organisé le mercredi 10 mai une sortie d'une journée en baie de Somme. 51 personnes ont découvert ou redécouvert cette très jolie région avec au programme : le tour de la baie du Crotoy à St Valéry sur Somme à bord du Chemin de Fer de la Baie de Somme, un excellent déjeuner dans un restaurant près de l'embarcadère pour effectuer ensuite une promenade en mer avec commentaires sur les traditions, architecture et vie sauvage dans la baie.



Nous avons eu la chance de bénéficier d'un temps clément avec du soleil.

Les qualifications pour le concours National de pétanque de Générations Mouvement (Fédération à laquelle nous sommes affiliés), se dérouleront le jeudi 15 juin à La Chapelle en Serval.

2 équipes (triplettes) de notre association y participeront.

Le jeudi 28 juin notre club organise sous tonnelles au bord de l'Aisne, avec participation, un « repas champêtre » (crudités, viandes froides, ...). Ce déjeuner est suivi d'un après-midi jeux (pétanque, cartes, mini-randonnée).



AMICALE DES ANCIENS CONTI ET SES AMIS

Comme prévu le 22 mars nous sommes allés découvrir la Carrière Wellington à Arras. Elle a été creusée au Moyen Age, bouchée puis ré ouverte en 1914 pour contrer les Allemands qui étaient de l'autre côté de la ville. Visite très émouvante !

Le 21 avril a eu lieu notre Assemblée Générale. 93 adhérents étaient présents ou représentés sur 96. De nombreux amis étaient là également. L'après midi s'est déroulée dans la bonne humeur. Nous remercions vivement tous les commerçants et artisans qui nous ont offert des lots et ont fait le bonheur de beaucoup d'entre nous.



Les 7 et 8 juin nous nous dirigerons pour 2 jours vers le Jura. Le 27 juin est prévu la visite d'une brosserie dans le Beauvaisis suivie de celle du château de Troissereux. Le 19 juillet c'est la direction de la Champagne que nous prendrons. Le 2 septembre nous irons voir le spectacle son et lumière sur la Picardie à Ailly sur Noye, « Le souffle de la terre ». Bien d'autres choses sont à l'étude. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter
Aline TASSIN au 06 14 95 64 19

ASSOCIATIONS



USCB



L'USCB souffle ses 100 (et une) bougies ! Les 27 et 28 mai, l'USCB organisait sa manifestation phare de cette saison. Au programme, des tournois sportifs pour les catégories U6 à U13, des rencontres amicales pour les catégories U11, U13 et U16 féminines ainsi que pour la catégorie Seniors, l'inauguration officielle du nouveau complexe, mais aussi et surtout la célébration des 100 ans d'existence de l'association (fondée en 1922, il aura fallu attendre la fin de la période COVID pour organiser cet événement). Cette manifestation a permis à plus de 600 jeunes âgés de 6 à 13 ans de profiter des nouvelles installations mises en place par la municipalité et de vivre les valeurs portées depuis plusieurs années par l'USCB :

plaisir, respect, excellence et solidarité. Au total sur ces deux fabuleuses journées, plus de 2000 personnes ont pu profiter des animations et des festivités programmées pour célébrer cet événement historique, qui, grâce à l'engouement collectif qu'il a généré, restera marqué d'une pierre blanche dans l'histoire en perpétuelle évolution de l'USCB.



ASSOCIATION DE BADMINTON COSACIEN

Notre club a connu un succès inégalé lors de l'évènement de la Saint Valentin : 30 bénévoles, 230 matchs pour 200 joueurs venus des Hauts-de-France, de Normandie, de la Champagne et de la Région parisienne.

Saluons également la performance de nos compétiteurs :

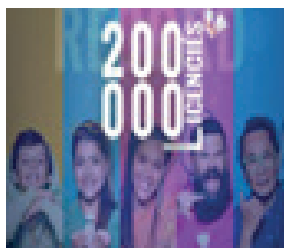
La Bamgotine (en mai 2023), le grand tournoi du BMV (Margny-Venette).

Fin de saison des championnats interclubs et parcours honorable pour nos 2 équipes engagées qui tiennent leur rang en Départemental 1 et 3 avec des féminines qui ont porté les équipes malgré leur faible effectif.

Les 3 et 4 juin, a eu lieu à Choisy-au-Bac le circuit départemental jeunes : l'occasion pour les sportifs de la BAC de s'exprimer devant leur public.

Fin juin, aura lieu notre AG avec remise des plumes (distinctions accordées aux badistes pour valider leur progression).

A découvrir sur notre page Facebook les rendez-vous de cet été (été des jeunes, etc...). BEL ETE à toutes et à tous.



**Ah oui, on a franchi le cap
des 200 000 licenciés
alors pourquoi pas vous.**

TOUT EN IMAGES



Rue des Orfèvres



Rue de la plaine aux Biches



Rue René Coty



Rue de Laigle



Hameau de Laigle



Brocante



Tir à l'Oiseau



Animation : fruits légumes



Cérémonie du 8 MAI



Triathlon



Anniversaires Soleil d'Automne



Journée internationale du vivre ensemble en Paix 16 mai



Conférence Bien Vieillir en Forme



RESTER INFORMÉ EN DIRECT



SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.
- 2 Ouvrez **PanneauPocket**, recherchez votre commune et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des **Panneaux** d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



RECEVEZ
DES ALERTES,
DES INFORMATIONS INSTANTANEMENT
SUR VOTRE PORTABLE
DE VOTRE MUNICIPALITE

A ce jour vous êtes 1251 à avoir
télécharger l'application
PanneauPocket
soit 82% des foyers Cosaciens.

N'hésitez pas à informer vos voisins.

L'application ne récolte aucune donnée personnelle

Aucune publicité



© PanneauPocket

BIEN VIVRE À CHOISY-AU-BAC



Le nouveau stade de football, chemin du Maubon a été inauguré ce samedi 27 mai 2023 en présence des partenaires institutionnels, des sponsors, des 570 licenciés du club et de tous les anciens venus se remémorer le plaisir qu'ils ont eu à taper le ballon rond dans ce club mythique du département et même de la région.

L'idée première était de déplacer l'ancien stade se trouvant en zone constructible vers une zone moyennement inondable. La solution de créer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) sur ce secteur fut présentée et adoptée en 2004 par la CCRC présidée par Michel WOIMANT. Le territoire à l'époque manquait cruellement de terrains à bâtir et cette ZAC permettait la création de 200 logements à terme. Une belle aubaine pour la commune de renouveler les installations du stade devenues vétustes et énergivores. Une occasion d'améliorer la démographie de la commune qui en 30 ans avait perdu près de 500 habitants et avait vu la fermeture de 6 classes dans ses 2 écoles. Les priorités n'étant plus les mêmes au sein de l'ARC, la commune a délibéré pour prendre la maîtrise d'ouvrage du déplacement du stade au conseil municipal du 25/01/2017. Un projet réfléchi et travaillé avec un bureau d'études spécialisé (OSMOSE) sous couvert de la Fédération Française de Football. Les 1ers coups de pioches sont donnés en 2018 mais sont stoppés par les fouilles archéologiques qui obligent à revoir les implantations. Le terrain synthétique (le 1er sur l'ARC) est quand même inauguré en septembre 2019. Puis viennent les élections municipales et la Covid. La nouvelle municipalité décide de raboter financièrement le projet et dénature l'aspect architectural, technique et fonctionnel des vestiaires. Le 1er étage, avec une partie destinée à l'hébergement pour des stages multisports, est abandonné. L'incendie du complexe A. MAHÉ quelques mois plus tard viendra anéantir les espoirs mis lors de l'inscription de la commune au label terre de jeux. Malgré tout nous avons apporté toute notre collaboration et notre engagement pour que ce projet reste une superbe réalisation sportive et sociale. Un bonheur de voir ces centaines de gamines et de gamins fouler ces espaces qui leur permettent de s'épanouir dans le partage et le respect. A noter que ce projet a été maintenu à l'équilibre financier et que les nouvelles constructions de la ZAC apporteront des taxes communales au fil des années.

Nous ne changerons pas de cap et nous serons aussi vigilants et collaboratifs pour que la reconstruction du complexe A. MAHÉ soit vite opérationnelle afin que les licenciés des différentes associations pénalisés par ce désastreux sinistre retrouvent les conditions de pratique de leur sport dans les plus brefs délais. L'aménagement du bassin des Buissonnets devrait débuter. La pelleuse pour son surcreusement est sur place. Nous sommes là aussi impliqués et nous vous tiendrons informés. Les différents projets de construction dans la commune initiés par les équipes municipales précédentes sortent enfin de terre. Après celui de la ferme PARZIBUT, les fouilles archéologiques en centre bourg vont débuter De bonne augure pour rééquilibrer les effectifs de nos écoles et vivifier notre commerce local. Bien évidemment nous sommes tous derrière notre collègue Sandrine NAVARRO, organisatrice des Olympiades des EHPAD, qui se dérouleront le samedi 10 juin 2023 au stade Paul PETITPOISSON de Compiègne et auxquelles participe la RPA des Fauvettes. Soyez nombreux à venir les encourager dans le cadre du sport santé !

Le groupe Bien Vivre à Choisy-au-Bac,

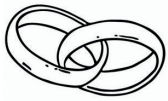
ÉTAT-CIVIL

Naissances

Lamine SIBY 18 mars 2023
Solange ROUILLARD 03 mai 2023



La municipalité lui souhaite la bienvenue et tient à féliciter leurs parents.



Mariage

Mickaël ANDRÉ et Alice MAEGHT 22 avril 2023

La municipalité leur souhaite ses meilleurs voeux de Bonheur.

Décès

Sylviane VILLAIN	68 ans	04 mars 2023
Emile THIRY	82 ans	21 mars 2023
Annick DELEU	70 ans	16 avril 2023
Michel HUBERT	96 ans	16 avril 2023
Jean-Pierre MONTIER	65 ans	17 avril 2023
Gérard de GRIFFOLET d'AURIMONT	98 ans	24 avril 2023
Jacqueline FRANCOIS	90 ans	25 avril 2023



La municipalité s'associe à la peine des familles et souhaite bon courage à toutes les personnes touchées par ces décès.

Les familles ne souhaitant pas publier leur événement n'apparaîtront pas ici.


AGENDA

JUIN


28 juin Concert Festival des Forêt

JUILLET

Jeudi 13 juillet : Fête Nationale, à partir de 19h, animation et soirée dansante dans le parc de la Brunerie
23h : Feu d'artifice

Vendredi 14 juillet : Célébration au monument aux morts à 11h. 
À partir de 14h, jeux dans le parc de la Brunerie

SEPTEMBRE

Vendredi 1er septembre : Libération de Choisy-au-Bac - Célébration au monument aux morts à 18h45 

Dimanche 3 septembre : Forum des Associations, de 13h30 à 18h00 - Salle polyvalente et stade du Maubon

Dimanche 10 septembre : Les Belles Cosaciennes - Parc de la Brunerie

Samedi 16 septembre : Journée du patrimoine autour de Léo Delibes

Dimanche 17 septembre : Randonnées de l'automne organisées par l'ARVAL

Dimanche 24 septembre : Virade de l'espoir

Du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre : Les Teuf Teuf - Parc de la Brunerie



OUVERTURE DE L' ACCUEIL DE LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN DE 10H À 12H

La permanence est tenue, à tour de rôle, par les six adjoints au Maire, sauf pendant les vacances scolaires.

Ils sont présents pour vous accueillir et vous apporter les premiers éléments de réponse. **Ce n'est pas une permanence Etat-Civil**, mais vous pouvez venir poser vos questions, demander des renseignements, récupérer des sacs poubelles, etc.

La permanence des adjoints le samedi matin s'arrête du 14/07 au 25/08/2023.

Dernière permanence le samedi 8 juillet, reprise le samedi 26 aout.

Horaires d'accueil de la Mairie au public :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

16 Septembre 2023 : Journée du Patrimoine autour de Léo DELIBES

Le compositeur français **Léo DELIBES**, célèbre pour l'air des clochettes et le duo des fleurs de son opéra Lakmé, vécut longtemps à Choisy-au-Bac où il possédait plusieurs maisons dont la Villa du Châtelet.



Le 16 septembre prochain à Choisy-au-Bac, à l'occasion des 140 ans de Lakmé, les Journées Européennes du Patrimoine lui seront donc consacrées autour de deux animations :

D'abord, un **après-midi musical chez Léo Delibes !**



avec une **exposition** réalisée par Cécile GAMBIER et ouverte à tous de 14h30 à 18h00 à la **Villa du Châtelet** où nous serons accueillis par Philippe et Alix de LAUZANNE (au 17 rue de l'Aigle),

et des **ponctuations musicales** proposées par **l'Atelier musical de l'Oise** entre 16 et 17 heures autour de ses mélodies.

(transfert à la Mairie en cas d'intempérie)

Puis, un **grand concert Léo Delibes dans l'église de Choisy-au-Bac :**

orchestré par **l'Atelier musical de l'Oise** à **20h30** dans l'église de la Sainte Trinité autour de Léo Delibes (dont la Messe Brève) et de ses contemporains (Massenet, Fauré, Bizet, ...).

Entrée libre



Merci à l'Atelier musical de l'Oise de toujours répondre présent et d'accompagner musicalement cette proposition.

Pensez à réserver cette date du **samedi 16 septembre 2023** dans votre agenda : une belle occasion de (re)découvrir ce fameux compositeur et ... un de nos plus célèbres Cosaciens !



Xavier de VALENCE
Conseiller municipal